

Participants:

Présents: Jean Hervé PEURIERE, Nicole CHAUX, Thierry MEUNIER, Lydie FAYE, Jean-Louis FAFOURNOUX, Bruno PILONCHERY, Quentin OSSEDAT, Michelle VASSEUR, Aurélien ALLARD, Michel CHAUX, Guy FARGET, Viviane BRUNET, Sandy GOUTORBE

Absents avec excuses : Philippe ROUX

Points abordés:**Information**

En début de réunion, le Maire informe le Conseil municipal de la démission de Mr Dominique MICHALET de "Conseiller Municipal" suite à un courrier du 23/03/2022 reçu en Mairie.

Vote du Budget Primitif 2022

* Assainissement : En fonctionnement il s'équilibre à 61 490,96 €, en Investissement à 196 649,52 €. * Eau : En fonctionnement il s'équilibre à 156 685,90 €, en investissement à 371 460,54 € * Budget Général : En fonctionnement il s'équilibre à 855 216,18 €, en investissement il s'équilibre à 1 023 292,73 €. Après lecture faite de ces 3 budgets le conseil valide à l'unanimité ceux-ci.

Vote des taux d'imposition

Le Conseil décide à l'unanimité de ne pas augmenter les impôts et de conserver les mêmes taux de référence.

Travaux du SIEL

* A) La Goutte : Renforcement du village plus enfouissement des lignes, le conseil valide la participation de la Commune pour 41 312 € sur un montant total de 256 351 €. * B) Passage en LED du Bourg : environ 55 points lumineux concernés. Le Conseil valide sa participation pour un montant de 23 728 € sur un projet de 52 730 €. Cette opération permettra environ une économie de 4000 € /an d'électricité. * C) Le conseil valide également la pose de 3 lampadaires sur le chemin de La Cure pour un montant de 2 737 €. * D) Une extension de ligne est nécessaire au Verdier pour la construction d'un bâtiment d'habitation de Mr COUZON Maurice, la part à la charge de la Commune est de 3 998 €, le Conseil valide cette proposition.

Chemin de La Pique + sol des PAV (Point Apport Volontaire)

Devant la dégradation régulière du chemin de La Pique, le Conseil a décidé de poser un bi-couche sur celui-ci et valide un devis de 10 309,44 € HT. De plus afin de rendre le sol des PAV plus accessible aux véhicules et au nettoyage un devis d'enrobé a été validé pour 6 002,70 € HT, surface environ 220 m2.

Réfugiés Ukrainiens

En accord avec l'ensemble des Maires du secteur Roannais, le Conseil valide à l'unanimité une subvention de 1 € par habitant pour les réfugiés Ukrainiens soit 565 euros pour notre Commune.

Travaux La Plagnette

Concernant l' hôtel (salle de bain) ceux-ci sont terminés, les demandes pour le versement des subventions vont être demandées. Pour le gîte, les travaux se déroulent avec un léger retard (8 jours). Pour les travaux concernant l'étang, ceux-ci sont en cours.

Projet Micro-crèche

Un compte rendu de la réunion du vendredi 25 mars est fait. Une autre réunion est prévue mardi 29 mars à 19 heures à Noirétable entre les 3 municipalités (Noirétable, Vêtré sur Anzon et Les Salles) afin de s'arrêter sur un lieu entre les 3 Communes.

Questions diverses : * Tour de rôle mis en place pour les élections présidentielles des 10 et 24 avril. * Salle futur conseil (travaux en cours). * Fleurissement tout est en place. * Des composteurs sont disponibles à la CCPU pour les habitants au prix de 25 € l'un. * Le Maire fait le compte rendu sur la réunion en Sous-Préfecture de Roanne du vendredi 4 mars sur le secteur minier de St Martin la Sauveté. * Concernant l'hôtel de La Plagnette suite à une visite de contrôle, la Commune va devoir refaire le SSI (Système Sécurité Incendie), les premières démarches ont été déjà prises.

Prochaine réunion adjoints Lundi 11 avril à 9h30 - Prochaine réunion Conseil vendredi 29 avril à 20 h